

Présents : Mmes Coillet, Lanciaux, Pucheus, Sombart, (V40) ; Mme Mourot, MM. Denécheau, Drieux (V41) ; M. Morlot (Jullien et Allix).

Excusés : Mme Steffen, M. Lejeune (V40) ; Mmes Joignant, Lecointre, M. Hervé, Lelay (V41).

La séance débute à 18.05 et se termine à 19.30.

### **1. Date de la prochaine AG ordinaire et calendrier des prochaines réunions du conseil.**

La prochaine assemblée générale ordinaire des copropriétaires est fixée le vendredi 4 décembre 2020.

Les deux prochaines réunions du conseil syndical auront lieu les 13 mars et 19 juin 2020.

### **2. Point sur les travaux et actions en cours :**

#### - Enlèvement des vélos abandonnés dans les locaux en parties communes

Une convention a été signée avec l'association « La Roue libre » pour faire don de 17 vélos abandonnés dans les locaux des îlots V40 et V41. L'association remercie la copropriété pour ces vélos qui, une fois remis en état, pourront être remis en service.

#### - Mise en peinture du local poubelles et vélos, îlot V40

Le conseil syndical retient le devis de l'entreprise PSR pour un montant total de 4543,00 € TTC. L'accès du local poubelles sera interdit le temps nécessaire au séchage de la peinture du sol. Les containers seront entreposés temporairement dans la cour le temps des travaux.

### **3. Suivi des résolutions votées en AG.**

#### - Transfert définitif à ENEDIS du réseau électrique de la copropriété

Le syndic doit faire parvenir à ENEDIS le procès verbal de la dernière assemblée générale des copropriétaires.

#### - Réfection des grilles d'entrée V40-V41

Le conseil syndical a retenu le devis de l'entreprise LEPONT pour la réfection de grilles pour un montant de 19 404,00 € TTC (pour le V41) et de 10 868,00 € TTC (pour le V40), montants qui entrent dans les enveloppes votées lors de la dernière assemblée générale des copropriétaires.

#### - Remplacement du grillage du jardin, îlot V40

Le conseil syndical retient le devis de l'entreprise FILLASTRE pour la remise en état du grillage autour du jardin du V40 pour un montant de 4 384,22 € TTC. Une demande subvention sera adressée à la DRAC Normandie.

### **4. Réunion de restitution du diagnostic, par A. de Saint-Jouan**

Pour faire suite à la proposition du président du conseil syndical lors de la dernière assemblée générale des copropriétaires, une réunion de restitution est organisée le lundi 10 février 2020 à la Maison des gens de mer en présence des architectes Arnaud de Saint-Jouan et Nicolas Horiot qui ont réalisé le diagnostic avant restauration des façades.



## 5. Recherches de subventions pour la restauration des façades

Comme évoqué lors de la dernière assemblée générale des copropriétaires, le président du conseil syndical a été reçu par Monsieur le Maire du Havre pour expliquer les enjeux de la restauration des façades et demander des subventions. Une seconde réunion a été organisée à la mairie début janvier 2020 en présence des services municipaux et communautaires. La ville et la communauté urbaine soutiennent notre projet de restauration de façades et promettent de nous aider dans la recherche de financement, au niveau du conseil départemental de Seine-maritime et de la région Normandie

## 6. CRAM : travaux sur la colonne nord de la tour du V41

Suite à l'effondrement de matériaux dans la colonne nord de chauffage, la CRAM envisage la création d'une trappe de visite pour pouvoir nettoyer la sortie de l'aérotherme. Cependant, le montant très élevé des travaux (31 660,80 € TTC) proposé par la CRAM et l'entreprise TRAPIB nécessite la mise en concurrence avec d'autres entreprises. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après l'arrêt total du chauffage à la saison estivale.

## 7. ASTEN : rapport sur les toits-terrasses

L'entreprise ASTEN nous conseille depuis plusieurs années d'envisager la restauration des toits-terrasses. La mise en œuvre d'une isolation thermique pourrait être envisagée à cette occasion. Le conseil souhaite connaître le coût total des travaux et les aides qui pourraient être accordées par la communauté urbaine le Havre Seine Métropole. L'entreprise va être relancée à ce sujet.

## 8. Questions diverses

### - Location d'une benne pour se débarrasser des encombrants au V40

La benne sera installée dans la cour pour une journée, afin de permettre d'évacuer les encombrants entreposés dans les parties communes par des habitants indécents.

### - Gardien V40

Le syndic va demander au gardien du V40 d'établir un planning hebdomadaire de son travail afin de mieux en assurer le suivi.

Le prochain conseil est fixé au **vendredi 13 mars 2020**.

Le président, pour le conseil syndical, Pascal Denécheau

Retrouvez ce compte-rendu en ligne sur le site internet de la copropriété  
[www.v40v41.fr](http://www.v40v41.fr) rubrique *Vivre dans les îlots*.

